

Image not found or type unknown



Accusation non fondé par le syndic de copropriété

Par **didier**, le **25/03/2009** à **18:08**

bonjour rn le syndic de copropriété ou je suis locataire m accuse d avoir rayé un vehicule avec ma moto ce qui est faut de plus il ont afficher cela dans le hall d entrée a la vue de tous rnest que cela est considéré comme de la diffamation ???ncordialement a vous